



## **CABINET GÉNÉRATION**

30 Rue Théron de Montaugé  
31200 Toulouse  
Tel. 05 34 25 09 60  
Fax. 05 34 25 09 69  
Mail. [contact@expertfcg.com](mailto:contact@expertfcg.com)

# **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2023

## À l'assemblée Générale

**Mesdames, Messieurs,**

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **ASSOCIATION CROIX D O**, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023 tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

## **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Justification des appréciations**

E application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Votre association constitue des dépréciations et provisions pour couvrir certains risques. Nos travaux ont consisté à analyser le processus mis en place pour identifier et évaluer les risques ainsi qu'à examiner des données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations des dépréciations et des provisions.

Nous avons pris connaissance des modalités d'attribution du solde du bonus Territoire Ctg 2023 au profit de votre association pour un montant de 42.355 euros. En sus, nous avons analysé le mode de calcul de la provision pour indemnités de fin de carrière en application de la convention collective, les modalités de comptabilisation en immobilisations en cours du projet d'ouverture d'une 3ème crèche pour un montant de 22.380 euros à la date de clôture. Ces points n'appellent pas d'observations particulières de notre part.

## **Vérifications du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'association**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et sur la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les

informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

TOULOUSE, le 3 Juin 2024

Le Commissaire aux Comptes



Christophe SANS

## ASSOCIATION CROIX D'O

## BILAN ACTIF

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le				Exercice précédent	
	31/12/2023 (12 mois)				31/12/2022 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>						
Immobilisations incorporelles						
. Frais d'établissement						
. Frais de recherche et développement						
. Donations temporaires d'usufruit						
. Concessions, brevets, licences, Marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	10 522	10 522				
. Fonds commercial						
. Autres immobilisations incorporelles						
. Immobilisations incorporelles en cours						
. Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
. Terrains	150 000		150 000	6,18	150 000	6,14
. Constructions	2 133 787	416 485	1 717 302	70,77	1 784 389	73,05
. Installations techniques, matériel & outillage industriels	206 797	205 826	970	0,04	1 466	0,06
. Autres immobilisations corporelles	25 424	19 451	5 974	0,25	1 460	0,06
. Immobilisations corporelles en cours	22 380		22 380	0,92		
. Avances & acomptes						
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières						
. Participations et Créances rattachées						
. Autres titres immobilisés	30		30	0,00	30	0,00
. Prêts						
. Autres	7 378		7 378	0,30	7 378	0,30
<b>TOTAL (I)</b>	<b>2 556 317</b>	<b>652 284</b>	<b>1 904 034</b>	<b>78,47</b>	<b>1 944 723</b>	<b>79,61</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>						
Stocks et en-cours						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances						
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	10 659	8 554	2 105	0,09	8 724	0,36
. Créances reçues par legs ou donations						
. Autres	425 259		425 259	17,53	383 444	15,70
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	88 492		88 492	3,65	100 996	4,13
Charges constatées d'avance	6 593		6 593	0,27	4 911	0,20
<b>TOTAL (II)</b>	<b>531 003</b>	<b>8 554</b>	<b>522 448</b>	<b>21,53</b>	<b>498 074</b>	<b>20,39</b>
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion Actif (V)						
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>3 087 320</b>	<b>660 838</b>	<b>2 426 482</b>	<b>100,00</b>	<b>2 442 798</b>	<b>100,00</b>

## ASSOCIATION CROIX D'O

## BILAN PASSIF

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	
<b>FONDS PROPRES</b>				
Fonds propres sans droit de reprise				
. Fonds propres statutaires	73 866	3,04	52 686	2,16
. Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
. Fonds statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
. Réserves statutaires ou contractuelles				
. Réserves pour projet de l'entité				
. Autres				
Report à nouveau			-39 660	-1,61
Excédent ou déficit de l'exercice	96 176	3,96	60 840	2,49
Situation nette (sous total)	170 042	7,01	73 866	3,02
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement	624 985	25,76	676 213	27,68
Provisions réglementées				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>795 027</b>	<b>32,76</b>	<b>750 079</b>	<b>30,71</b>
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés				
<b>TOTAL (II)</b>				
<b>PROVISIONS</b>				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges	15 492	0,64	21 885	0,90
<b>TOTAL (III)</b>	<b>15 492</b>	<b>0,64</b>	<b>21 885</b>	<b>0,90</b>
<b>DETTES</b>				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 417 119	58,40	1 471 997	60,26
Emprunts et dettes financières diverses	884	0,04	957	0,04
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 540	1,01	19 540	0,80
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	172 212	7,10	177 151	7,25
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	1 207	0,05	1 189	0,05
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>1 615 962</b>	<b>66,60</b>	<b>1 670 834</b>	<b>68,40</b>
Ecarts de conversion passif (V)				
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>2 426 482</b>	<b>100,00</b>	<b>2 442 798</b>	<b>100,00</b>
<b>ENGAGEMENTS REÇUS</b>				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
<b>ENGAGEMENTS DONNÉS</b>				

## ASSOCIATION CROIX D'O

## COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

## COMPTE DE RÉSULTAT

Exercice clos le  
31/12/2023  
(12 mois)Exercice précédent  
31/12/2022  
(12 mois)Variation  
absolue  
(12 mois)

%

	Total	%	Total	%	Variation	%
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION:</b>						
Cotisations						
Ventes de biens et services						
- Ventes de biens						
- dont ventes de dons en nature						
- Ventes de prestations de services	262 794		272 286		-9 492	-3,48
- dont parrainages						
Produits de tiers financeurs						
- Concours publics et subventions d'exploitation	1 458 351		1 388 242		70 109	5,05
- Versements des fondateurs ou consommations/dotation consommable						
- Ressources liées à la générosité du public						
- Dons manuels						
- Mécénats						
- Legs, donations et assurances-vie						
- Contributions financières						
Reprises sur amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charges	93 507		97 028		-3 521	-3,62
Utilisations des fonds dédiés						
Autres produits	0		1		-1	-100,00
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>	<b>1 814 652</b>		<b>1 757 557</b>		<b>57 095</b>	3,25
<b>CHARGES D'EXPLOITATION:</b>						
Achats de marchandises						
Variations stocks						
Autres achats et charges externes	318 702		337 754		-19 052	-5,63
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	75 476		125 904		-50 428	-40,04
Salaires et traitements	1 029 440		925 857		103 583	11,19
Charges sociales	254 718		228 163		26 555	11,64
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	84 343		92 892		-8 549	-9,19
Dotations aux provisions	15 492		21 885		-6 393	-29,20
Reports en fonds dédiés						
Autres charges	48		1		47	N/S
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>	<b>1 778 218</b>		<b>1 732 456</b>		<b>45 762</b>	
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>36 433</b>		<b>25 101</b>		<b>11 332</b>	45,15
<b>PRODUITS FINANCIERS:</b>						
De participations						
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges						
Différences positives de change	1 813		986		827	83,87
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
<b>Total des produits financiers (III)</b>	<b>1 813</b>		<b>986</b>		<b>827</b>	83,87
<b>CHARGES FINANCIERES:</b>						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées	13 136		12 912		224	1,73
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements						
<b>Total des charges financières (IV)</b>	<b>13 136</b>		<b>12 912</b>		<b>224</b>	1,73
<b>RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>-11 323</b>		<b>-11 926</b>		<b>603</b>	5,06

ASSOCIATION CROIX D'O

## COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT ( suite )	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
<b>RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)</b>	<b>25 111</b>	<b>13 175</b>	<b>11 936</b>	90,60
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS:</b>				
Sur opérations de gestion	20 448	842	19 606	N/S
Sur opérations en capital	51 228	50 639	589	1,16
Reprises sur provisions et transferts de charges				
<b>Total des produits exceptionnels (V)</b>	<b>71 676</b>	<b>51 481</b>	<b>20 195</b>	39,23
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES:</b>				
Sur opérations de gestion	611	3 816	-3 205	-83,98
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
<b>Total des charges exceptionnelles (VI)</b>	<b>611</b>	<b>3 816</b>	<b>-3 205</b>	-83,98
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>71 065</b>	<b>47 665</b>	<b>23 400</b>	49,09
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
Total des produits (I + III + V)	1 888 141	1 810 024	78 117	4,32
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	1 791 965	1 749 184	42 781	2,45
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>96 176</b>	<b>60 840</b>	<b>35 336</b>	58,08

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
<b>PRODUITS :</b>				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat				
<b>TOTAL</b>				
<b>CHARGES :</b>				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services				
Prestations				
Personnel bénévole				
<b>TOTAL</b>				

## Annexe aux Comptes Annuels

### PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 2 426 481,94 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 96 176,01 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 18/04/2024 par le bureau conformément aux statuts.

### REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : les composants identifiés au cours de la durée d'utilisation sont portés à l'actif. Les composants concernent l'immeuble. La durée d'amortissement est la durée d'utilité estimée pour l'association, La méthode est déterminée selon les indications fiscales du bofip.
- immobilisations non décomposables : la durée d'amortissement est la durée d'usage.

Les frais d'acquisition des immobilisations ne sont pas portés à l'actif mais sont imputés directement en charges par décision de gestion.

---

## AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

### AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

Les IFC traduits en comptabilité depuis l'exercice 2017 s'élèvent à 15 492 euros conformément aux dispositions de la CCN applicable. Les critères sont les suivants :

Méthode prospective des départs volontaires à la retraite à 64 ans :

Taux d'actualisation : 2%

Turn over sur base statistique interne

Table de mortalité : 2017-2019

Les dépenses relatives au coût de construction de la 3ème crèche sont portées en « immobilisation en cours » pour un total de 22 380 euros.

---

## Annexes (suite)

## NOTES SUR LE BILAN ACTIF

## Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 2 556 317 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	10 522			10 522
Immobilisations corporelles	2 503 290	35 098		2 538 388
Immobilisations financières	7 408			7 408
<b>TOTAL</b>	<b>2 521 219</b>	<b>35 098</b>		<b>2 556 317</b>

Amortissements et provisions d'actif = 652 284 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	10 522			10 522
Immobilisations corporelles	565 974	75 788		641 762
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>	<b>576 495</b>	<b>75 788</b>		<b>652 284</b>

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Logiciels co	6 838	6 838	0	3 ans
Logiciels cs	2 022	2 022	0	3 ans
Logiciels bo	1 662	1 662	0	3 ans
Terrain d'assiette bâtiment cs	150 000	0	150 000	Non amortiss.
Bâtiment structure cs	725 900	26 899	699 001	50 ans
Install.gene des const cs	540 433	193 933	346 500	25 ans
Composants bâtiment cs	124 100	11 496	112 604	20 ans
Install.gene des const bo	743 354	184 157	559 197	25 ans
Matériels et outillages cs	61 507	60 536	970	5 ans
Matériels et outillages bo	141 455	141 455	0	5 ans
Mater.outil.medical cs	3 835	3 835	0	5 ans
Autres immo corporelles co	4 485	1 957	2 527	5 ans
Autres immo corporelles cs	329	329	0	5 ans
Matériel de transport	1 375	451	924	5 ans
Mat.de bureau et info co	4 719	2 269	2 450	3 ans
Mat.de bureau et info cs	8 427	8 355	72	3 ans
Mat.de bureau et info bo	6 090	6 090	0	3 ans
Immobilisations en cours po	22 380	0	22 380	Non amortiss.
<b>TOTAL</b>	<b>2 548 910</b>	<b>652 284</b>	<b>1 896 626</b>	

Etat des créances = 449 889 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	7 378		7 378
Actif circulant & charges d'avance	442 511	442 511	
<b>TOTAL</b>	<b>449 889</b>	<b>442 511</b>	<b>7 378</b>

**Provisions pour dépréciation = 8 554 E**

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers		8 554			8 554
Comptes financiers					
<b>TOTAL</b>		<b>8 554</b>			<b>8 554</b>

**Produits à recevoir par postes du bilan = 6 864 E**

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	6 864
Disponibilités	
<b>TOTAL</b>	<b>6 864</b>

**Charges constatées d'avance = 6 593 E**

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

**Informations complémentaires sur le bilan actif**

Provision pour dépréciation d'une créance parents : 8 554 euros

## Annexes (suite)

## NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Provisions = 15 492 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réévaluées					
Provisions pour risques	21 885	15 492		21 885	15 492
<b>TOTAL</b>	<b>21 885</b>	<b>15 492</b>		<b>21 885</b>	<b>15 492</b>

Etat des dettes = 1 615 962 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	1 417 119	307 883	378 447	730 789
Dettes financières diverses	884	884		
Fournisseurs	24 540	24 540		
Dettes fiscales & sociales	172 212	172 212		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	1 207	1 207		
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL</b>	<b>1 615 962</b>	<b>506 726</b>	<b>378 447</b>	<b>730 789</b>

Charges à payer par postes du bilan = 84 230 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	3 206
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	6 178
Dettes fiscales & sociales	74 846
Autres dettes	
<b>TOTAL</b>	<b>84 230</b>

*Informations complémentaires sur le bilan passif*

Montant total des subventions d'équipements perçues :

- pour l'établissement CS : 480 361 euros

- pour l'établissement BO : 639 719 euros

Montant cumulé des reprises dans le compte de résultat : 495 095 euros

Montant net des subventions d'équipements après reprises (1) : 624 985 euros

(1) en corrélation avec le montant des amortissements des biens financés selon le prorata  
Subventions/Immobilisations

Cession des créances professionnelles en cours (Loi Dailly) : 200 000 euros

---

**Annexes (suite)****NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT****Ventilation du chiffre d'affaires = 262 794 E**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	262 794	100,00 %
<b>TOTAL</b>	<b>262 794</b>	<b>100.00 %</b>

**Autres informations relatives au compte de résultat**

Montant des subventions d'exploitation perçues dans l'exercice :

- pour l'établissement CS :
  - CAF : 510 524 euros
  - Mairie de Toulouse : 151 307 euros
  - Conseil Départemental : 0 euros
- pour l'établissement BO
  - CAF : 612 800 euros
  - Mairie de Toulouse : 169 320 euros
  - Conseil Départemental : 14 400 euros

Montant des subventions d'équipements reprises dans le résultat (1) : 51 228 euros

(1) selon le prorata Subventions/Immobilisations

A noter :

- le bonus Territoire CTG a fait l'objet d'un versement par la CAF (acompte de 70%) mais a été déduit par la Mairie de Toulouse :

- CS : 46 639 euros
- BO : 52 191 euros

mais le solde, de 30% versé par la CAF :

- CS : 19 988 euros
- BO : 22 367 euros

Soit un total de 42 355 euros, n'a pas été déduit volontairement par la Mairie de Toulouse. En conséquence, ce montant représente un supplément de subvention.

- 14 400 euros de subvention du Conseil Départemental sont portés dans le compte de « produits exceptionnels sur exercices antérieurs » correspondant à l'aide aux loyers pour CS au titre de 2021.

**Annexes (suite)****AUTRES INFORMATIONS****Effectif moyen**

<b>Catégories de salariés</b>	<b>Salariés</b>	<b>En régie</b>
Cadres	3	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	29	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat	4	
<b>TOTAL</b>	<b>36</b>	<b>0</b>

**Analyse par Etablissements selon la méthode du Direct Costing**

Le lecteur se reportera au document annexe.

---